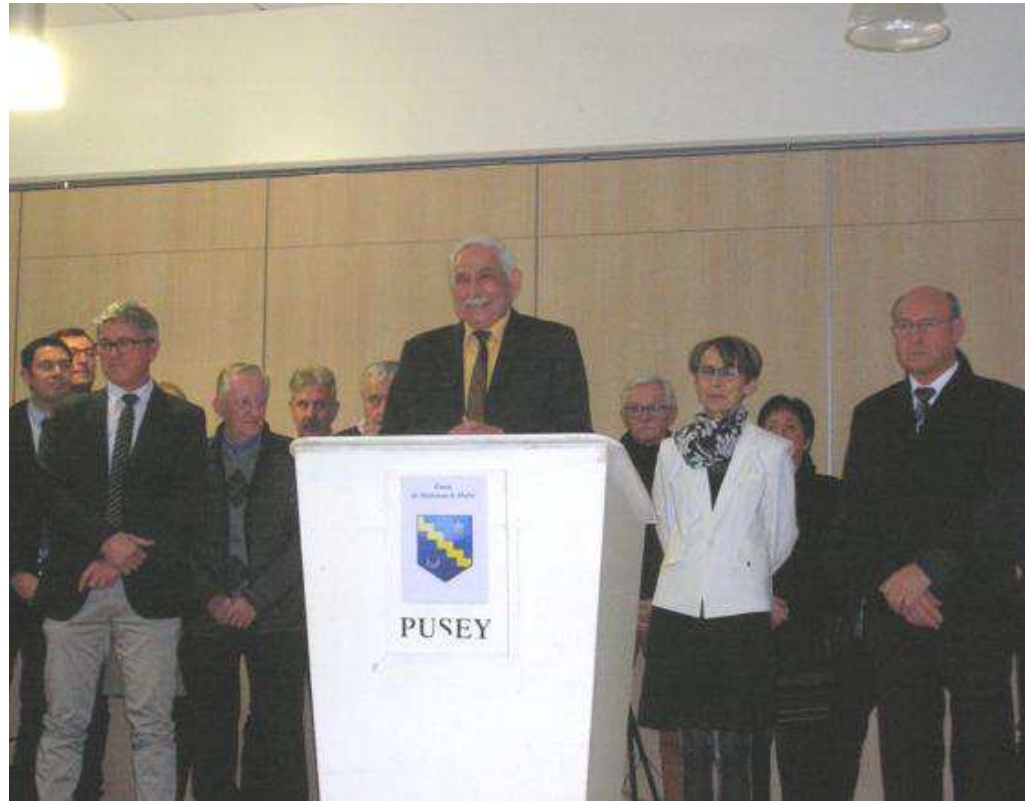


Le maire, René Regaudie, ne se représentera pas en 2020

Lors de la cérémonie des vœux, René Regaudie, premier magistrat de la commune de Pusey a annoncé qu'il ne se représentera pas aux prochaines élections en 2020.

Son engagement municipal a débuté en 1983 en tant qu'adjoint dans l'équipe de Pierre Normand. Toujours réélu depuis 35 ans, il est maire pour la cinquième fois depuis 1989.

Dans un long discours, il a évoqué tous les projets qu'il a menés à bien avec ses conseillers et les organismes départementaux toujours dans un souci de conciliation. Il y a 30 ans, c'était la réalisation de la première zone commerciale Oasis avec le soutien de Robert Mitton et de différents partenaires. Depuis, les tractations n'ont pas cessé pour en obtenir l'agrandissement. Toujours convaincu qu'il est par la nécessité de proposer aux Haut-saônois des enseignes qui évitent leur fuite vers d'autres départements. De plus, souligne-t-il, ces structu-



Depuis la création de la zone commerciale Oasis, les tractations n'ont jamais cessé pour l'agrandir a évoqué René Regaudie.

res génèrent des emplois. La troisième partie d'Oasis sera opérationnelle à l'automne. Puis une bretelle routière sera envisagée pour la relier à la zone Technologia, financée par des particuliers.

L'amélioration du groupe scolaire, du périscolaire, des

voiries, de l'éclairage public, de l'accueil des associations, la mise en valeur du monument aux morts, l'agrandissement de la médiathèque, la création d'un pôle médical, de lotissements ont apporté un cadre de vie apprécié des habitants(es).